28

Déclaration de Djibouti

EPU Nigeria

22-10-2013

Mr le Président

Nous saluons chaleureusement la présence de la délégation Nigérienne parmi nous et nous la remercions pour la présentation de son rapport

En sa qualité de membre et président du Conseil, le Nigeria a participé activement à l'élaboration des règles de fonctionnement de notre Conseil dès le début de sa création.

Nous apprécions leurs efforts pour améliorer la situation socioecomique de leur citoyens dans le cadre du programme < vision 2020 > afin de favoriser la paix , l'stabilité et le bien être.

Nous souhaitons formuler deux recommandations

1) protéger et promouvoir particulièrement les droits des personnes vulnérables : Minorités, enfants, femmes, personnes âgées, défenseurs des droits l'homme, refugies, et personnes incarcérées.

2) Poursuivre les efforts entrepris pour assurer la protection et la promotion de l'ensemble des Droits de l'Homme

Je vous remercie Mr le président